

**Zeitschrift:** Schweizer Schule  
**Herausgeber:** Christlicher Lehrer- und Erzieherverein der Schweiz  
**Band:** 30 (1943)  
**Heft:** 13

**Artikel:** Le but de l'enseignement du français dans les écoles secondaires  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-542046>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

# Mittelschule

---

## Le but de l'enseignement du français dans les écoles secondaires

1. But général de l'enseignement: rendre capable le jeune homme d'atteindre son but en l'aidant à former son caractère et en le préparant à la vie pratique.

Puisque nous parlons du but de l'enseignement il faut envisager la double tâche de l'éducateur: former le caractère de l'élève en développant les facultés de l'esprit et préparer le jeune homme à la vie pratique. Jamais on ne peut séparer l'éducation de l'enseignement. L'un complète l'autre. L'éducateur n'est pas seul. Il n'est qu'un instrument, un intermédiaire. Le personnage principal, c'est celui qui doit être éduqué. Chaque branche contribue en un certain sens à l'éducation, soit intellectuelle, soit pratique. Il dépend de la méthode et du sens pédagogique de l'éducateur d'atteindre un résultat plus ou moins fructueux. Tout véritable éducateur travaille à former des caractères, à donner à la société des hommes qui soient à la hauteur de leur tâche.

2. L'enseignement du français et l'éducation intellectuelle par le développement des facultés de l'esprit: la volonté, l'intelligence et la sensibilité.

Un moyen d'arriver à ce but, c'est l'enseignement de la langue française à notre jeunesse dans les écoles secondaires. Les programmes officiels du Département de l'instruction publique consacrent cinq leçons par semaine à l'enseignement de cette langue autant qu'à celui de la langue maternelle. Ce

nombre de leçons relativement élevé nous prouve que les autorités croient à l'importance et à l'utilité de cette branche. Que l'éducateur y réfléchisse et en tire les conséquences pour l'avantage de ses élèves. L'enseignement du français développe les *facultés de l'esprit*. L'élève entre à l'école secondaire à l'âge de douze ans au plus tard à treize ans. Les devoirs de l'école primaire lui laissent passablement de liberté. L'horaire du degré supérieur le prive de beaucoup d'heures de liberté, le force de travailler d'une manière plus assidue. Peut-être, les premiers temps, s'adonne-t-il entièrement à sa nouvelle besogne. Il s'y plaît. La nouveauté l'attire. Souvent le français a un charme particulier pour les jeunes gens. C'est justement la connaissance de cette langue qui les distingue de leurs camarades qui n'ont pas pu comme eux suivre l'école secondaire. Mais bientôt le charme s'affaiblit. La tâche devient plus lourde de jour en jour. Prévenons ce danger et cet ennui en rendant les leçons intéressantes. Ce n'est pas facile de maintenir le premier entrain pendant les longs exercices de phonétique. Mais il n'y a pas un meilleur remède au fléchissement de la *volonté enfantine* que de stimuler l'élève en lui faisant comparer ses débuts avec les résultats obtenus au bout de quelques leçons. C'est là que se montre l'art de l'éducateur. Une fois que le pont aux ânes, comme j'appelle toujours les six premières semaines d'un cours de français, est franchi, sans que l'élève soit découragé, le jeu est gagné. Mais dès ce moment jusqu'au jour où il quittera l'école, combien d'efforts de volonté l'élève ne doit-

il pas s'imposer? Pensons au vocabulaire, aux difficultés de tous ces verbes irréguliers, à toutes les règles de la grammaire! Mais gardons-nous de ne parler que d'exceptions! Apprendre une langue est donc une très bonne école de volonté.

C'est aussi une école d'intelligence. Si un Français même admet que pour bien parler sa langue, il faut savoir l'analyser, nous qui sommes de langue allemande pouvons-nous nous en passer? Non, la construction de chaque phrase nous force à penser, à chercher, à réfléchir. Il faut tout noter: le genre, l'accord du verbe, la concordance des temps, l'emploi des modes etc. Analyser est une nécessité indispensable, qui fait travailler l'intelligence et qui la développe. La précision de la langue française, l'esprit français, exigent de quiconque désire s'exprimer dans cette langue le sens de l'analyse. Si l'enseignement du français n'avait d'autre but, que d'initier nos élèves à penser, à réfléchir profondément, le bien qui en résulterait, serait un trésor pour notre jeunesse portée tellement à la légèreté, à l'examen superficiel de toutes choses. Arriver à ce but est dur, souvent, parce que l'étude de la langue maternelle ne leur impose pas cette discipline, et parce que la connaissance de sa construction souvent leur échappe. Il faut donc leur enseigner, et la grammaire de leur propre langue, et celle de la langue étrangère. Cette double obligation alourdit la tâche de l'écoplier.

Faisons alors appel à la troisième faculté: à la sensibilité. Montrons aux élèves les beautés de la langue, sa sonorité, sa souplesse. L'élève avec son peu de connaissance de la langue n'est pas encore apte à entendre dans une œuvre littéraire battre le cœur d'un peuple qui sent, qui aime, qui souffre, qui jouit du bien et du beau. C'est justement alors en développant cette troisième faculté de l'esprit que l'élève est

poussé à aimer le peuple dont il apprend la langue.

3. L'enseignement du français et de l'éducation pratique: former le jeune homme pour la vie sociale et la vie pratique.

Apprendre le français est aussi pour chaque Suisse un devoir national et un devoir social. Chaque Suisse devrait savoir au moins une des langues de ses compatriotes. La diversité des langues en Suisse est un fait historique. Elle n'est pas le résultat d'une nécessité. Les frontières linguistiques ne sont pas formées par la nature. C'est seulement en apprenant la langue d'un peuple qu'on peut le comprendre et l'aimer. Dans la langue se révèle l'âme d'une nation. Plus on connaît cette âme, ses souffrances et ses joies, ses aspirations et ses efforts plus on se rapproche de sa vie intérieure, plus on s'identifie avec elle sans jamais perdre sa propre personnalité. Nous atteignons alors ce but: comprendre nos compatriotes dans toute leur histoire, leurs tendances, leur développement en apprenant leur langue. Ainsi nous sentons avec eux, nous entendons les palpitations de leur cœur. Franchissons la frontière, et respirons l'atmosphère d'une civilisation universelle. Ne croyons pas que la guerre puisse dresser encore longtemps des barrières entre les différentes civilisations. La connaissance de la langue française nous permet de découvrir par sa riche littérature une source intarissable de pensées, d'idées.

S'initier à l'esprit d'un peuple, entrer dans ses idées par l'étude de sa langue élargit notre horizon ainsi que celui de nos élèves. L'homme formé ainsi ne s'enferme pas dans son petit coin, abandonne toute étroitesse d'esprit, sent avec les peuples, les comprend sans néanmoins perdre le cachet de sa personnalité. Cette largeur d'esprit n'est-elle pas justement le cachet spécial de chaque Suisse, produit de la diversité linguistique de sa patrie? Par conséquent, c'est un devoir de l'éducateur d'ouvrir à ses élèves ces nouveaux



horizons en leur enseignant une langue étrangère. — Il le doit aussi à la société car l'école introduit le jeune homme dans la vie sociale et pratique. Peut-être chez beaucoup de nos élèves et de leurs parents est-ce là le seul but qu'ils se proposent, en se décidant à apprendre une langue étrangère. Les circonstances actuelles, soit du commerce, soit des diverses professions demandent la connaissance de deux ou trois langues. L'avenir d'un enfant n'est assuré qu'après une formation solide et soignée. De nos jours, la connaissance des langues est nécessaire. Si tous les arguments moraux ou spirituels ne suffisent pas à persuader le jeune homme qu'il doit apprendre les langues, c'est peut-être ce der-

nier argument le plus concret et le plus séduisant qui le convaincra.

Mais nous qui avons la belle tâche, certes, quoique souvent difficile, d'enseigner les langues, ne perdons jamais de vue l'éducation complète de nos élèves. Si parfois tous nos efforts semblent vains, pensons à la parole d'un grand pédagogue: « Le grand éducateur ne travaille que pour l'avenir. » Enseigner consciencieusement la langue française comme toute autre branche, est un devoir moral et national, une tâche noble et haute, parce que le maître contribue ainsi à la formation du caractère de l'élève, lui découvre l'âme d'une nation, élargit son esprit et le prépare à la vie pour qu'il y remplisse son devoir.

e. e.

## Jahresversammlung des Vereins Schweiz. Gymnasiallehrer

Ueber 200 Mitglieder des V. S. G. trafen sich am Samstag und Sonntag, den 2. und 3. Oktober, in Solothurn. Darunter befanden sich die meisten Direktoren der verschiedenen privaten und öffentlichen Mittelschulen, an denen unser Vaterland — dies darf nicht als Tadel verstanden werden — reichlich gesegnet ist. Es konnte den verantwortlichen Leitern unserer Mittelschulen nicht gleichgültig sein, was in Solothurn über den Nachwuchs und die Ausbildung der Gymnasiallehrer diskutiert werde, ein Gegenstand, mit dem sich der Verband schon mehrmals beschäftigt hatte, hauptsächlich an den Jahresversammlungen von 1913 und 1917.

Die Solothurner und in ihrem Auftrage der Rektor der Kantonsschule, H. Prof. Dr. Reinhardt, hatten die Veranstaltung mit Umsicht in die Wege geleitet und flott organisiert, war es doch keine leichte Aufgabe, so viel Gäste für zwei Tage in einer Stadt aufzunehmen, die den Fremden nur neun Hotels mit zusammen 160 Betten zur Verfügung stellen kann. Trotzdem war die Aufnahme überaus freundlich; die Freude der Solothurner zeigte sich auf den Gesichtern der dienstfertigen Studenten und Studentinnen und sprach aus den Begrüßungsworten des Erziehungsdirektors Dr. Oskar Stampfli beim Bankett.

Der Auftakt wurde, wie üblich, am Samstag nachmittag gemacht mit den gesonderten Sitzungen der einzelnen Fachverbände. Die neue Kantonsschule, die im Jahre 1941 bezogen wurde, bot den zwölf Fachverbänden in den lichtvollen und raumgefälligen Schulzimmern den günstigsten Raum für ihre Sitzungen. Was alles in den verschiedenen Gruppen besprochen und beschlossen wurde, kann vom Berichterstatter nicht aufgezählt werden. Dieser sass unter den Seminarlehrern und folgte dem Referat von Chorherr Rageth, Rektor des Kollegiums St. Maurice: Ueber die Seele des Kindes. Mit sicherer Hand setzte der Referent an beim Wort „bilden“, dem französischen „former“, dem er unter allen anderen Bezeichnungen für die Tätigkeit des Erziehers den Vorzug gibt. Von hier stiess er zum philosophischen Fachausdruck der „forma“ vor und gab diesem seine tiefste Bedeutung. Daraus ergab sich, dass der Erzieher durch die Bildung dem Kinde sehr vieles, ja fast alles geben muss und auch geben kann. Ohne es ausgesprochen zu haben, bekannte sich der Referent zum pädagogischen Optimismus. — Eine zentrale Stellung im Seelenleben der Kinder und Jugendlichen nimmt die Vorstellungskraft ein. Diese bleibt nicht, wie beim Tiere auf der niedrigen Stufe der blossen Erinnerungs-